



Présentation de l'action menée par la Communauté de Communes Action Fourmies et environs

Site d'échanges citoyens et de pédagogie civique
« www.japprenslademocratie.net »

Origines et finalités de la démarche

« J'apprends la démocratie » s'inscrit dans l'action exploratoire initiée par le Conseil régional Nord - Pas de Calais « DREAM 2 » en faveur du développement de l'usage des TIC au service de la démocratie locale.

Sur le territoire de la Communauté de Communes ACTION Fourmies et environs (situé dans le sud du département du Nord), le projet est mené avec les instituteurs des classes de CM2 de la commune de Wignehies (Ecole du Terne) et de CM1-CM2 de la commune de Féron, et l'inspection académique de l'arrondissement d'Avesnes-Fourmies.

En effet, les élus de la Communauté de Communes d'ACTION Fourmies et environs ont souhaité s'adresser à un public jeune, convaincus qu'ils sont que c'est dès le plus jeune âge que l'on apprend à devenir citoyen et acteur de sa cité.

L'action reposant sur l'usage des TIC, il a semblé que le projet permettrait également aux enfants, qui pour beaucoup, maîtrisent l'outil informatique, d'apprendre qu'avec internet et ses outils associés, on n'est pas seulement consommateur d'information mais que l'on peut aussi être producteur d'une information que l'on soumet aux autres pour débattre.

C'est aussi l'occasion pour les élus de franchir un premier pas vers l'apprentissage des TIC comme outil d'échange avec les citoyens.

Contenu de l'action

Dans le cadre du projet, les TIC seront associés à des rencontres qui permettront aux enfants d'échanger directement avec les élus, et d'être mis en situation de démocratie directe avec la possibilité d'assister à un Conseil communautaire. L'occasion pour eux de réagir aux réponses que les élus auront faites à leurs questions mais aussi de formuler des propositions, le cas échéant.

Il s'agit également pour les élus de faire connaître le rôle de la Communauté de communes, en étant confronté à la difficulté de rendre compréhensible des rôles et des fonctions qui ne le sont pas forcément, même pour des adultes. Les échanges avec les enfants permettront, entre autre, d'expliquer les liens de la Communauté de communes avec les communes adhérentes. Communes qui sont encore l'interlocuteur privilégié des habitants d'un territoire.

Le site www.japprenslademocratie.net créé dans le cadre du projet a pour but non seulement de présenter les différents travaux réalisés par les enfants sur le thème démocratie et citoyenneté, mais aussi d'être un espace d'apprentissage de la démocratie par un vote en ligne. En effet, les questions ou propositions qui seront adressées aux élus seront soumis aux votes d'enfants d'autres classes.

Les entrées dans les informations peuvent se faire par école ou de manière transversale. On accède ainsi aux questions posées aux élus, des documents de référence, les propositions des enfants et les résultats de leur priorisation par voie de quotation en ligne, un espace de questions - réponses...

Etapes du projet

Le projet a été conçu et lancé dans le cadre de DREAM2, mais ce site a vocation à dépasser ce cadre et devenir un espace habituel et évolutif dans les relations citoyennes locales. C'est donc un « chantier en cours » qui garde trace des étapes précédentes et capitalise les échanges entre les élus et les enfants :

- Septembre 2005 (début du projet) à janvier 2006 : les enseignants travaillent avec les enfants sur les différentes collectivités existantes et leurs compétences respectives (mairie, communauté de communes, conseil général, conseil régional) et sur les questions qu'ils vont poser directement aux élus lors d'une première rencontre.
- 3 février 2006 rencontre entre les élus de la Communauté de communes et les enfants à l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies. Chaque enfant pose une question aux élus qui se sont appliqués à y répondre le plus simplement possible. Un exercice de style !
- 6 février 2006 : mise en ligne du site www.japprenslademocratie.net
- Jusqu'au 24 mars : les élèves de deux classes établissent une liste de questions qui vont être soumises au vote par internet non seulement des élèves impliqués dans le projet mais aussi d'autres classes.
- A l'issue de ce vote les 5 ou 10 questions qui auront été perçues comme les plus pertinentes seront posées aux élus.
- Semaine du 27 au 31 mars : les élus prennent connaissance des questions.
- Semaine du 3 au 7 avril : les élus de la Communauté de communes répondent aux enfants via internet.
- Semaine du 10 au 14, les enfants consultent les réponses des élus.

Contacts :

Véronique Barré (chef de projet)

veronique.barre@avesnois.com

Tél. : 03 27 60 76 01